Fédération Musicale du Brabant Wallon

Numéro : 39
Novembre/Décembre : 2023

Presto

Fédération Musicale F.M.B.W. A.S.B.L. du Brabant Wallon

Le Brabant wallon

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable : Adelin Hanquin

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant wallon - Comité	P.2
Mot du Président	P.3
Agenda	P.4
Petites & grandes annonces	P.10
Clémence de Reiset – fin	P.11
Solution mots croisés Presto 38	P.18
Jeux Sudoku	P.18
Concours « Jeunes Solistes 2024 » Bulletin d'inscription	P.19
Règlement concours « Jeunes Solistes 2024 »	P.20

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er Janvier 2024 pour paraître dans prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Passion fm 106.5
www.radiopassion.fm

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Comité

Président

HANQUIN Adelin
Rue des Ecoles, 9 - 1350 JAUCHE
Tél : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0475/37.13.38
Email : p.hanquinaux@gmail.com

Membre

HENNEBEL Aurélien
Rue Longue, 187 - 1320 BEAUVECHAIN
GSM : 0471/65.25.68
Email : hennaur@gmail.com

Le mot du Président.

Mesdames, Messieurs,

Chers amis lecteurs,

La messe de Sainte-Cécile de la Fédération est prévue le dimanche 3 décembre prochain à 10h30 en l'église Saint-Martin de Jauche. Elle sera suivie par le verre de l'amitié qui se tiendra en la salle de l'Entité.

Une AG extraordinaire est prévue le 22 janvier 2024 et notre AG générale après vérification des comptes, le 18 mars 2024. En effet, nous devons modifier les statuts de l'ASBL comme le prévoit le Code des Sociétés et Associations.

Pour rappel, si vous souhaitez rejoindre notre Conseil d'Administration, nous vous invitons à vous manifester en envoyant votre candidature à notre secrétaire pour le 31/12 au plus tard.

Enfin, l'ensemble du Comité et moi-même, vous souhaitons d'ores et déjà une bonne fête de Sainte-Cécile à toutes et à tous ainsi qu'une bonne réussite pour vos nombreux concerts et de belles fêtes de fin d'année.

Votre dévoué Président.

Adelin Hanquin.

AGENDA 2023

Dates	***Sociétés***	***Activités***
18/11/23	Société Royale « Les Fanfares d'Orp » comité@fanfares-orp.be	Fête de Sainte-Cécile
18/11/23	Fanfare Royale Ste-Barbe et St Laurent de Dongelberg ntiny@skynet.be	Messe de St Cécile à Dongelberg 18hr00
18/11/23	Les Fanfares de Jauche hanquin.adelin@skynet.be	Fête du Roi – cortège 10hr00
19/11/23	Ensemble Musical Beauvechain degueldreanne@gmail.com	Concert annuel 14hr30 – Eglise St Sulpice à Beauvechain
24/11/23	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Concert de Gala – Eglise de Vieux-Genappe 20hr00
25/11/23	Fanfare Royale Ste-Barbe et St Laurent de Dongelberg ntiny@skynet.be	Souper aux moules au profit de la Fanfare 18hr00
26/11/23	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Sainte-Cécile – Eglise de Vieux-Genappe 10hr00
26/11/23	Orchestre de Flûtes Traversières de Bruxelles renedemacq@hotmail.com	Concert du 40ème anniversaire -15hr00 Centre Culturel Saint-Marc 76, Avenue De Fré – Uccle Bruxelles
02/12/23	Société Royale d'Harmonie de Braine-l'Alleud Info@srhbraine.be	Concert de Gala annuel – salle communale d'Ophain – Rue des Combattants,3 1421 Braine-l'Alleul Renseignements : https://srhbraine.be
03/12/23	Les Fanfares de Jauche hanquin.adelin@skynet.be	Messe de Ste-Cécile – Eglise Saint Martin de Jauche 10hr30
09/12/23	Les Chœurs de l'Union européenne http://fr.eusing.eu/index.html	Concert http://.eusing.eu/nous-rejoindre.html
16/12/23	Harmonie Royale de Mont -St-Pont Braine-l'Alleud vertenoeuil@hotmail.com	Concert de Noël "Les Féeries de Noël" 15hr15 – 16hr15 Eglise St.Etienne Centre Braine-l'Alleud Centre
17/12/23	Société Royale « Les Fanfares d'Orp » comité@fanfares-orp.be	Concert de Noël à Lincent

Renouveau Musical Genappe

CONCERT DE GALA

Vendredi 24 novembre 2023

Contes et Légendes

d'ici et d'ailleurs…

Eglise St Géry à 20h

Place de Mercurey 1472 Vieux-Genappe

Direction: Serge Cange

Entrée: 7 euros -12 ans : gratuit

Info: 067/771708 Org: RMG asbl

CONCERT DE GALA

En 1895, les Dongelbertois, habitants d'un petit village de l'est du BW, ont assisté à la naissance d'une société musicale. Composée en grande partie d'ouvriers de la carrière, on lui donna le nom de la patronne des carriers, Ste-Barbe et le nom du patron de la paroisse, St-Laurent. Et lorsqu'en 1922, elle reçut le titre de « royale », elle devint la Fanfare Royale Ste-Barbe et St-Laurent de Dongelberg.

Depuis 1971, fidèle à sa personnalité et à son folklore, la Fanfare arbore toujours son costume inspiré de l'uniforme de St-Cyr. Cependant depuis quelques mois, les musiciens se parent de jaune pour animer les rues sous le soleil. Les nouveaux polos ont été inaugurés lors de la fête du village, au mois de septembre 2023.

Le 14 octobre dernier à l'occasion de leur concert annuel, c'est en tenue de gala que les musiciens se sont présentés devant un public nombreux.

L'invitée du jour fut la Fanfare Sint-Christina de Brustem.
Nous présentons souvent, et à juste titre d'ailleurs, la fanfare de Dongelberg comme une »honorable vieille dame ». Ce soir-là, nous en avons rencontré une autre : D'une longévité plus grande encore puisque c'est en 1879 qu'elle fut fondée.
« Créer une fanfare a dû représenter un effort énorme, mais l'effort pour maintenir une telle association sur les rails pendant 140 ans a été encore plus important » déclare l'actuel président, Robert Gennez. Il en donne d'ailleurs une définition très juste : « nous sommes restés fidèles à nos idéaux depuis le début. Notre fanfare est une association populaire où chacun, quel que soit son poste ou son rang, a la possibilité d'apprendre et de jouer de la musique gratuitement ».
Nous avons pu entendre ce talent que les musiciens n'ont cessé de développer, sous la baguette de leur directeur musical, Peter Liesenborghs.

Quant à notre fanfare, elle fut dirigée tour à tour par de nombreux chefs. Mais depuis novembre 2022, la baguette a été confiée à Christophe Lacroix.
Baignant depuis sa jeunesse dans le monde musical, Christophe, percussionniste de formation, a participé à de nombreuses prestations au sein de l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre Philharmonique de Liège, etc.. mais aussi de l'Euro Symphonic Orchestra et des Amis de la Chanson. Il a toujours cependant soutenu les sociétés de musiciens amateurs, à la direction, aux percussions ou à l'euphonium. Outre la Fanfare de Dongelberg, il dirige aussi l'Ensemble Musical de Beauvechain.

Pour ce premier concert à la direction de la Fanfare de Dongelberg, il avait choisi un répertoire de musiques de films bien connus et, selon les dires du public, le choix était excellent.
Mais il n'oublie pas le côté « festif » des fanfares et harmonies. Il s'est donné pour tâche de créer de nouveaux arrangements pour les musiques « de rues ». Des musiques de Joe Dassin ou Michel Fugain …

La Fanfare de Dongelberg fêtera Sainte Cécile le 18 novembre prochain.
Les musiciens vous invitent cordialement à vous joindre à eux.
Toutes les infos ci-dessous ou sur notre site www.fanfaredongelberg.be

Chers Amis de la Fanfare,

C'est avec grand plaisir que la Fanfare Royale Sainte-Barbe & Saint-Laurent de Dongelberg fêtera Sainte Cécile le samedi 18 novembre 2023.

Une messe sera célébrée en son honneur à 18 h 00 en l'Eglise St-Laurent de Dongelberg (rue St-Laurent, 45), suivie d'un repas que nous vous invitons à venir partager avec tous les musiciens et amis. Celui-ci aura lieu à la Maison du Village de Dongelberg (rue Felgaut, 2) à partir de 19 h 30.
Le prix du repas est fixé à 50,00 € par personne (boissons comprises).

Au menu :
Apéro « poco a poco » et mises en bouche « crescendo ».
Buffet froid suivi du buffet chaud – Terre & Mer
Variation sur un même thème & café

La réservation obligatoire se fera de préférence par mail à l'adresse fanfaredongelberg@gmail.com ou par téléphone 0496/79.09.42

Dans l'espoir de vous y rencontrer, nous vous présentons meilleurs sentiments musicaux.

Le Comité

SALLE JULES BASTIN-WATERLOO

MAISON COMMUNALE - RUE FRANCOIS LIBERT, 28 - 1410

EN AVANT-SOIREE DE REVEILLON, LE 31 DECEMBRE 2023 A 18H ET LE DIMANCHE 07JANVIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : 0486 36 03 81 (MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H A 12H)
TARIFS TTC : ADULTES : 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS BE93 0682 2403 5267

CENTRE CULTUREL D'AUDERGHEM

183, BOULEVARD DU SOUVERAIN, 1160 AUDERGHEM

DIMANCHE 4 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : 0486 36 03 81 (MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H A 12H)
TARIFS TTC : ADULTES : 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS BE93 0682 2403 5267

SALLE BAYARD
CENTRE CULTUREL DE DINANT

RUE GRANDE, 37, 5500 DINANT

DIMANCHE 11 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : CENTRE CULTUREL DE DINANT : 082 21 39 39
(DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 12H30 ET DE 13H A 17H) OU BILLETTERIE EN LIGNE VIA : RESERVATION@CCDINANT.BE OU CODE QR
TARIFS TTC : ADULTES 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS

THEATRE DU GYMNASE
CENTRE CULTUREL DE TUBIZE

124, BOULEVARD GEORGES DERVEK, 1480 TUBIZE

DIMANCHE 18 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : CENTRE CULTUREL DE TUBIZE : +32 2 355 98 95
(DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 A 12H ET DE 13H A 17H) OU BILLETTERIE EN LIGNE VIA : WWW.TUBIZE-CULTURE.BE
TARIFS TTC : ADULTES 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS

Belfius

CHŒURS DE L'UNION EUROPÉENNE
KOOR VAN DE EUROPESE UNIE
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE BRUXELLES

Jacques Vanherenthals & Dirk De Moor, dir.

BEETHOVEN
CONCERTO N° 5 "L'EMPEREUR"
Abdel Rahman El Bacha, piano

MENDELSSOHN
WALPURGISNACHT, op.60
Julie Gebhart, sop.
Cécile Lastchenko, alt.
Markus Ensthaller, ten.
Matthew Zadow, bar.

Sat. 9 / 12 / 2023 20:00
PALAIS DES BEAUX-ARTS
PALEIS VOOR SCHONE KUNSTEN

www.bozar.be / 02 507 82 00

TICKETS 45€ 35€ 28€ 18€

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Les Chœurs de l'Union européenne recrutent. Si vous aimez la musique classique, que vous possédez des qualités vocales et savez lire une partition, venez à une de nos répétitions.

Pour en savoir plus : http://fr.eusing.eu/nous-rejoindre.html

Clémence de Reiset,

(épouse de Charles, vicomte Enlart **de Grandval)**

Par Anne-Marie Polomé

3ème Partie

En 1887, Camille Saint-Saëns passe la semaine de Pâques à Saint-Pétersbourg, accompagné du flûtiste Paul Taffanel, du clarinettiste Charles Turban (1845-1905) et du hautboïste Georges Gillet (1854-1920). Malgré le froid, le public et la presse étaient présents. Le succès des trois musiciens a « *dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer. Les morceaux de Chopin transportés sur la flûte de M. Taffanel ont mis tout sens dessus-dessous !* ***Le Concerto pour hautbois de Mme de Grandval, joué par M. Gillet****, les fragments de Quintette de Mozart, pour clarinette et instruments à cordes, par M. Turban, ont étonné autant que charmé des auditeurs habitués à ne considérer les instruments à vent que comme des instruments d'orchestre destinés à ne jamais sortir de ce modeste emploi ; toutes leurs idées à ce sujet sont maintenant bouleversées.*[1] ». Le programme comprenait aussi la création du *Caprice sur des airs danois et russes* pour piano, flûte, hautbois et clarinette que Saint-Saëns dédia à Maria Feodorovna (Copenhague 1847 - Hvidovre 1928), Impératrice de Russie, épouse du tsar Alexandre III et mère de Nicolas II.

Piccolino, un « opéra italien » en trois actes, construit sur une comédie française de *Victorien Sardou* (1831-1908) et traduit en italien par *Achille de Lauzières-Thémines* (1818-1894), a été présenté, pour la première fois, au Théâtre-Italien de Paris, le 5 janvier 1889.
Voici les thèmes abordés dans cet opéra : Hymne : *Gloire à Dieu dans sa puissance* ; Sicilienne : *Non, ne croyez pas ainsi* ; Brindisi de Tivoli : *Vivat pour Tivoli* ; Romance ; *J'ai son aveu, le doux aveu* ; Chanson de l'Amour : *L'existence est un voyage* ; Ballade suisse : *Il était une rose* ; Couplets de la délaissée : *Dans un village loin d'ici*.

Mazeppa est une œuvre que Marie de Grandval a composée, après le décès de son époux. C'est un opéra en cinq actes, sur un livret de *Charles Grandmougin* (1850-1930) et de *Georges Hartmann* (1843-1900), créé au Grand-Théâtre de Bordeaux, le 24 avril 1892 et rejoué au même endroit en 1893, puis à Marseille le 4 mai 1897, avec grand succès. Il est refusé, dans un premier temps à Paris, car il est extrêmement difficile d'y présenter une œuvre déjà jouée en province, la primeur devant revenir à la capitale. C'est contre cet interdit que s'élèvera Camille Saint-Saëns dans une lettre à M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, le 8 septembre 1909. Finalement, grâce à la **Société Nationale de Musique**, l'œuvre, accompagnée au piano par Clémence, sera présentée, en février 1894 à la salle Pleyel de Paris. L'entreprise de pianos Pleyel a été l'un des tout premiers soutiens financiers de cette Société.
Voici comment s'organise cet opéra, **Mazeppa** : 1. *Quand jadis ma mère*, pour soprano et clavier ; 2. *O Matréna, fleur de l'Ukraine*, pour ténor et clavier ; 3. Chanson russe, *Près de la steppe en fleurs*, pour voix et clavier ; 4. Ballet *Divertissement* pour orchestre comprenant l'Entrée, une Mazurka, une Danse ukrainienne ; Un Entracte (pour orchestre) ; 5. Une Marche triomphale *Gloire à toi* pour soprano, alto, ténor, basse avec clavier. L'opéra se termine par la reprise, par deux pianos, de la Mazurka du Ballet.
Cette œuvre, qui reprend un sujet russo-ukrainien, intègre des thèmes populaires slaves.
Les librettistes se sont vraisemblablement basés sur la légende populaire d'un noble ukrainien, **Ivan Stepanovitch Mazepa** (1639-1709).

---

[1] Camille Saint-Saëns, Ecrits sur la Musique et les Musiciens 1870-1921, Librairie Philosophique J. Vrin, 2012

Né dans le palatinat de Podolie alors uni à la Pologne, il avait été élevé comme page lettré, à la cour de Jean II Casimir Vasa. Un gentilhomme polonais ayant découvert la liaison de Mazepa avec sa femme, le fit lier tout nu sur un cheval farouche et le laissa partir. Le cheval, originaire d'Ukraine, y retourna et y porta Mazepa à demi mort de fatigue et faim. Quelques paysans le secoururent et il resta longtemps parmi eux. La qualité de ses connaissances et son courage le firent fort apprécier par les Cosaques et sa réputation, s'augmentant de jour en jour, obligea le Czar à le faire prince d'Ukraine. « *Mazeppa* (avec deux p) *personnifie à lui seul tout un grand pays, l'Ukraine, tout un peuple historique, le peuple cosaque* [2].»

C'e thème, repris par les poètes russes Kondraty Feodorovich Ryleev (1795-1828) dans son poème *Voynarovsky* et Pouchkine (1799-1837) dans *Poltava*, puis par Lord Byron (1788-1824) dans *Mazeppa* en 1818 et par Victor Hugo (1802-1885) dans le recueil *Les Orientales* en 1829, va inspirer les librettistes pour l'opéra de Clémence de Grandval. Lord Byron est l'un des premiers à enrôler Mazeppa sous la bannière romantique, et à accorder à son pays, l'Ukraine, une place de choix sur l'atlas européen des émotions[3].

La musicologue et artiste lyrique française **Florence Launay** (née en 1956) parle des meilleures pages comme étant « *les sommets d'émotion vocale, autant les scènes de conflits et d'exaltation guerrière que dans les passages sentimentaux.* »[4]

Après la création de cet opéra en 1892 au Grand-Théâtre de Bordeaux et la représentation où elle tenait elle-même la partie piano à la salle Pleyel en 1894, Clémence de Grandval a progressivement arrêté l'interprétation et la composition. Elle est décédée le 11 février 1907 à Paris et enterrée dans le caveau familial au Cimetière de Montmartre.

[2] Mazeppa-La légende et l'histoire, *Revue des Deux Mondes*, 3e période, tome 48, 1881 (p. 320-351) par Eugène-Melchior de Vogüé

[3] https://theconversation.com/mazeppa-heros-de-la-nation-ukrainienne-magnifie-par-lord-byron-179875

[4] Florence Launay, *Les compositrices en France au XIXème siècle*, Fayard, 2006, p. 440

Quelques appréciations

Voici comment **Camille Saint-Saëns** reçoit certaines de ses œuvres[5].
Dans tous les genres musicaux, spécialement en musique sacrée pour orchestre, Clémence de Grandval peut être placée avec Cécile Chaminade (1857-1944), Augusta Holmès (1847-1903) et Marie Jaëll (1846-1925), comme une des quatre compositrices les plus importantes de la seconde moitié du XIXe siècle[6].
Camille Saint-Saëns a témoigné son support à Clémence de Grandval à de multiples occasions, en partie en conduisant ses travaux symphoniques, et en lui ouvrant grandes les portes de la **Société Nationale de Musique**. Cette association, Camille Saint-Saëns et le poète, compositeur et baryton Romain Bussine (1830-1899) l'ont fondée le 25 février 1871, après la débâcle de 1870, pour favoriser la diffusion des œuvres, surtout de musique d'orchestre et instrumentale, de compositeurs français contemporains, éclipsés très souvent par des compositeurs germaniques dans les sociétés musicales françaises. Sa devise, « **Ars gallica** », réaffirme la grandeur de la musique française face à la tradition germanique. De nombreux compositeurs dont César Franck (né Belge et naturalisé Français en 1870) et Clémence de Grandval, qui deviendra mécène de cette société, ont rejoint les membres initiaux. Une soixantaine de ses œuvres y seront programmées. Véritable laboratoire musical rassemblant les grands noms de la musique française, la Société existera de 1871 à 1939.
Le 17 novembre 1871, *Trio en si bémol majeur* de César Franck ouvre le concert inaugural dans les salons Pleyel, suivi par deux mélodies de Dubois, les *Cinq pièces dans le style ancien* de Castillon, des extraits du cycle de mélodies *Poème d'avril* et une *Improvisation* pour ténor de Massenet et la *Marche héroïque* de Saint-Saëns dans sa version primitive pour deux pianos.
Les concerts orchestraux seront donnés habituellement dans cette salle et l'Eglise Saint-Gervais accueillera les œuvres avec orgue.
Clémence de Grandval s'implique pendant une vingtaine d'années dans cette Société où elle se produit régulièrement comme chanteuse, pianiste et compositrice aux côtés de Camille Saint-Saëns, César Franck, Edouard Lalo…
En 1886, les statuts sont modifiés à l'initiative de Vincent d'Indy, pour permettre l'accès à des compositeurs étrangers, ce qui entraîne la démission de Saint-Saëns et de Bussine. César Franck est choisi comme nouveau président jusqu'à sa mort en 1890.

La ***Villanelle*** de Clémence de Grandval, une mélodie pour voix de soprano ou de ténor avec accompagnement obligatoire de flûte, sur un poème de *Jean Passerat* (Troyes 1534-Paris 1602) a reçu de nombreux éloges. « *C'est là une de ces jolies choses que l'auteur sait si bien tourner. Par la grâce langoureuse de la poésie, par le choix de l'instrument concertant, par la simplicité relevée de la trame musicale, un charme délicat s'élève de cette Villanelle. L'exécution n'exige nulle virtuosité, que du goût.* »[7]

Dans la « Biographie universelle des Musiciens » sortie en 1880, **Joseph François Fétis** écrit: « *Quoique sa haute situation et son état de fortune ne fasse considérer Mme de Grandval que comme un amateur, elle est cependant douée de facultés assez remarquables et d'une puissance de production assez rare, surtout chez une femme, pour qu'on puisse, sans complaisance, lui accorder le titre d'artiste*[8]. »

---

[5] Camille Saint-Saëns, Ecrits sur la Musique et les Musiciens 1870-1921, Librairie Philosophique J. Vrin, 2012
[6] Camille Saint-Saëns and His World, Edited by Jann Pasler, 1995
[7] Revue et Gazette musicale de Paris, 30 mars 1879, p. 99
[8] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k697260.r=.langPT.textePage

« Après deux années d'études sérieuses et ininterrompues sous la direction de M. Camille Saint-Saëns, elle avait atteint le résultat qu'elle désirait, et se vit en état d'écrire correctement et de rendre exactement des pensées. Depuis lors, Mme de Grandval, rattrapant le temps perdu, n'a cessé de produire et son inspiration s'est révélée sous les aspects les plus divers, musique dramatique, symphonie, musique religieuse, musique instrumentale, elle a abordé successivement tous les genres, en faisant preuve, dans chacun d'eux, sinon d'un génie supérieur, du moins d'un talent véritable, d'une imagination bien douée et d'une faculté productrice dont la vigueur est Incontestable. »

Prix décernés à Clémence de Grandval

Prix Rossini

Par disposition testamentaire, datant du 25 juillet 1858, Rossini (1792-1868) avait souhaité que soit créé le **Prix Rossini** à sa disparition et à celle de sa seconde épouse, Olympe Louise Alexandrine Descuillers, dite Olympe Pélissier (9 mai 1799-22 mars1878). « *Je veux qu'après mon décès et celui de mon épouse, il soit fondé à perpétuité, à Paris, et exclusivement pour les Français, deux prix, de chacun trois mille francs, pour être distribués annuellement : un à l'auteur d'une composition de musique religieuse ou lyrique, lequel devra s'attacher principalement à la mélodie ; l'autre à l'auteur des paroles (prose ou vers) sur lesquelles devra s'appliquer la musique, et y être parfaitement appropriées, en observant les lois de la morale dont les écrivains ne tiennent pas toujours compte. » « Les œuvres doivent être soumises à une commission composée de membres de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France.* » Le prix fut attribué à partir de 1878, à la mort de Mme Rossini.
La première œuvre qui a remporté ce prix, attribué en 1880, est l'oratorio sacré, ***La Fille de Jaïre***, composé par Clémence de Grandval sur les paroles de Paul Collin[9]. L'Institut de France l'a fait entendre à ses invités, dans la salle du Conservatoire.
Paul Adrien François **Collin**, licencié en droit, poète, écrivain, est aussi est un critique travaillant pour la revue Le Ménestrel.

Prix Chartier

Séance publique annuelle/Académie des Beaux-Arts du 18 octobre 1890

« *Ce prix, de la valeur de cinq cents francs, destiné à encourager la musique dite de chambre, en faveur d'un auteur français qui se sera distingué dans ce genre de composition, a été décerné à Mme la comtesse de GRANDVAL* »,[10].
Ce prix doit son nom et son existence au mélomane *Charles-Hyacinthe-Suzain-Jean Chartier*, décédé à Paris, le 7 juillet 1858. Il est créé en 1859 et décerné par l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. *« Je donne et lègue à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France une rente annuelle de sept cents francs, pendant cent ans, en faveur des meilleures œuvres de musique de chambre, trios, quatuors, etc., qui approcheront le plus des chefs-d'œuvre en ce genre. »*
Trois femmes, reconnues comme « l'un des leurs » par l'élite artistique du pays, figurent parmi les récipiendaires de ce prix : Louise Farrenc (1861), Clémence de Grandval (1890), Henriette Renié (1916).

---

[9] Le Ménestrel, 07 novembre 1880
[10] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9734549j/f23.item

La **Société des compositeurs de musique**, créée en 1862 par le pianiste Charles Delioux et les compositeurs Charles Poisot, Victor Massé et Jean-Baptiste Weckerlin, a organisé, à partir de 1873 et jusqu'en 1923, des concours de musique instrumentale. Plusieurs compositeurs et compositrices y ont été régulièrement primés, dont Clémence de Grandval en 1898.

La postérité

Camille Saint-Saëns n'a pas oublié Clémence de Grandval.

Dans un lettre qu'il adresse, le 17 avril 1917 à l'abbé Gabriel Renoud (1873-1962), qui a été organiste à l'église Saint-Sixte d'Ars-sur-Formans, devenue basilique du curé d'Ars (Jean-Marie Vianney 1786-1859) le 4 août 1997, on trouve : *« Je suis content que vous ayez pu faire chanter le duo de l'oratorio de Noël. S'il atteint à l'***ut***, c'est que le soprano était destiné à la comtesse de Grandval qui chantait divinement et « montait » avec une extraordinaire facilité.* ». Clémence de Grandval était la dédicataire de cet *Oratorio de Noël* composé par Camille Saint-Saëns (1858), ainsi que de plusieurs mélodies de jeunesse[11].

Après une période d'oubli, plusieurs émissions radiophoniques, productions littéraires, concerts et enregistrements font revivre certaines compositrices dont Clémence de Grandval.
Voici quelques pistes pour les découvrir.

En **Belgique**, l'Atelier des Muses est une chronique quotidienne ayant pour but de sortir les compositrices de la chape qui les a camouflées au cours de l'histoire. Hélène Michel propose à chacun et chacune d'en découvrir ou redécouvrir quelques unes sur la chaîne Musiq 3 de la RTBF. Le 31 août 2021, Clémence de Grandval s'est révélée aux auditeurs.

En **Italie**, le Palazzetto Bru Zane, un centre de musique romantique française inauguré à Venise le 3 octobre 2009, vise à diffuser ce genre de musique. On y organise des concerts, des colloques et des conférences. Ce centre publie aussi des partitions, des disques et des livres sur la musique. Il est très actif dans l'étude des compositrices dont il vient de sortir une anthologie en 8 CD.
Le vendredi 5 mai 2023, un concert des musique de chambre a rassemblé des œuvres pour trio avec piano de Louise Farrenc, Clémence de Grandval et Cécile Chaminade.

En **France**, les recherches de Claire Bodin, qui dirige le Festival Présences Féminines de Toulon, ont inspiré des musiciennes. Cinq femmes compositrices contemporaines de Bizet, de Wagner et de Lizt, à savoir, Mel Bonis, Lili Boulanger, Clémence de Grandval, Cécile Chaminade et Augusta Holmès ont refait surface grâce à l'album piano/flûte de Hélène Couvert et Juliette Hurel, Compositrices à l'aube du XXe siècle, édité chez Alpha Classic en 2020.
Radio France et France Inter ont retransmis des œuvres de ces cinq compositrices de la belle époque, tombées dans l'oubli.
Florence Launay, docteure en musicologie de l'Université de Renne 2 et artiste lyrique, est l'auteure d'un ouvrage issu de sa thèse, *Les compositrices en France au XIXème siècle*, publié aux éditions Frayard en 2006. Parmi celles-ci, on trouve Clémence de Grandval.

[11] Musique, foi et raison. Correspondance inédite Renoud/Saint-Saëns 1914-1921, recueillie, introduite et annotée par Pierre Guillot, L'Harmattan 2014

En **Allemagne**, dans *l'Universal-Handbuch der Muzikliteratur aller Zeiten und Völker, Vol V*, de František Pazdírek (1848-1915), republié en 1967 aux éditions Frits Knuf Hilversum, on trouve une liste exhaustive des compositions de Clémence de Grandval.
La docteure en musicologie, Silke Wenzel de la Hochschule für Musik und Theater de Hambourg présente un long article sur « Marie » de Grandval « Marie de Grandval – MUGI - HfMT Hambourg ». (MUGI = Muzik und Gender im Internet).

FIN

La Fanfare Royale Ste Barbe et St Laurent de Dongelberg

1895

www.fanfaredongelberg.be

a le plaisir de vous inviter à son

Souper aux moules

à partir de 17h30 !

Samedi 25 novembre 2023

Maison du Village à Dongelberg

Rue du Felgaut 2 - 1370 Dongelberg

Moules nature, crème-ail ou ardennaise : 22 €
Enfants: 16 €

Boulettes sauce tomate.
Adultes: 16 €
Enfants: 14 €

Réservations pour le mardi 21 novembre

Ch. Henne : 0496/79.09.42 B. Muret : 0496/51.37.55

fanfaredongelberg@gmail.com

Ayez la frite ...

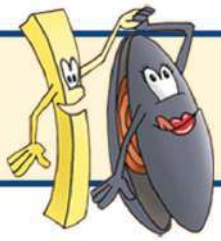

... mangez des moules !

Bon appétit !

Possibilité d'emporter

SOLUTIONS MOTS CROISES PRESTO 38

A	P	T	E		C	L
H	A	I		P	O	U
	C	E	S	I	U	M
A		N	O	M		P
I	O	N	I	E	N	
N	I	E		N	E	T
E	L		I	T	O	U

SUDOKU

Niveau moyen

7			3					8
	2	8		9			3	6
			5		8	7		
9				5	1			3
	8							1
3				6				
4		6					2	
	1	3	2		7			5
						8		

Niveau moyen

	1				3		4	
4				9		1	3	
	3	9		1		6	7	
	4		1			2		8
	7			8				
3				4				
		2					8	
	6		8					1
	8			5	2	3		7

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes solistes 2024 »
de la Fédération du Brabant

Samedi 17 février 2024
Académie de Musique – Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2024** à la Fédération Musicale du Brabant Francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr)

Nom (majuscules) : …….....Prénom : ……

Adresse : …….n° : ……..bte : ……..

Code postal : ……. Localité : ……..

Téléphone : ……..GSM : ……...……

Email : …….Date de naissance : ……..…….

Instrument : …….……Société : ……..……

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

- o Bois
- o Cuivre
- o Percussions

au niveau (*)

- o Intrada (réservé aux moins de 12 ans)
- o Sonatine
- o Sonate
- o Concerto
- o Récital (ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 10 € (dix euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme : …….
……
……

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui
O non

Date : **Signature du participant : …….**

Signature des parents (pour les mineurs) : ……...…….
(*) Cochez la case adéquate

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2024

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2024 » est organisé en Brabant wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2024 » sera organisé à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Intrada », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire).*

Niveau « Intrada »	A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du payement du droit d'inscription de 10 € (dix euros), payable au plus tard le 30 janvier 2024, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr). Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

En complétant le formulaire d'inscription, le candidat (ou la personne responsable pour les mineurs d'âge) accepte que les données à caractère personnel le concernant, et collectées à cette occasion, soient traitées par FMBF. Ces données sont traitées uniquement dans le but de le contacter et de lui communiquer les informations utiles dans le cadre du concours. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le candidat peut exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse christvin@hotmail.fr

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique « en Belgique ou à l'étranger », sauf dans le cadre du programme « Jeunes Talents ». Dans ce cas, il ne peut s'inscrire qu'au niveau « Concerto ».

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 80 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Intrada »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Intrada »	2 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	3 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Pour le 30 janvier 2024, le candidat devra envoyer à la FMBF les quatre exemplaires pour le jury.
Le jour de l'épreuve chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions.
Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement. Les organisateurs du concours prennent les frais des droits d'auteur (SABAM) à leur charge.
Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription c'est à dire le 30 janvier 2024.
Le candidat peut faire appel de sa propre initiative à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à la charge du candidat.
Pour la catégorie « percussion » l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.
Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.
A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.
Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de deux membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Un représentant de la fédération au sein de la Commission d'organisation assiste (sans voix délibérative) aux délibérations et assure le secrétariat.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Le refus d'exécuter l'une des œuvres ou des extraits d'œuvres prévues au programme entraînent la disqualification du candidat.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image.

Les candidats, par leur adhésion au concours, autorisent la reproduction ou la diffusion éventuelle de leur prestation, en toute ou en partie, sous n'importe quelle forme et support (publication papier, site internet, chaîne youtube, page Facebook, Instagram etc…) par la FMBF ou par tiers désigné par l'ASBL et ce, sans limite de temps. La licence d'utilisation et de communication visée est consentie gratuitement par les candidats. L'inscription au concours implique, pour chaque candidat et personne les accompagnants, la cession de leurs droits à l'image. Ainsi, la FMBF se réserve le droit d'utiliser les vidéos et photos prises lors des diverses activités, prises dans le cadre du concours (prestations, remise des prix, etc…)

IX. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2024». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.
Les cinq lauréats qui, dans chacune des fédérations de l'USM auront obtenu les cotations les plus élevées, représenteront leur fédération à l'épreuve organisée par l'USM « Sonatina » le 21 avril 2024 au Conservatoire de Namur, et l'épreuve nationale le 26 mai 2024 également organisée par l'USM à l'IMEP de Namur.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF :
Fédération Musicale du Brabant francophone – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76.

Muziekcentrale Lummen

Le spécialiste par excellence pour les instruments à vent et de percussion

- Un large assortiment de toutes les marques renommées.
- Des locaux pour tester des instruments dans notre showroom. Et aussi la possibilité de tester des instruments chez vous.
- Entretien et réparations professionnels.

PERCUSSION ET
CUIVRES DE NOTRE
PROPRE USINE

Visitez notre nouveau magasin à Lummen!

Adams Muziekcentrale
Bosstraat 73 Lummen (B)
+32 (0)13 35 20 20

www.adams-music.be
info@adams-music.be